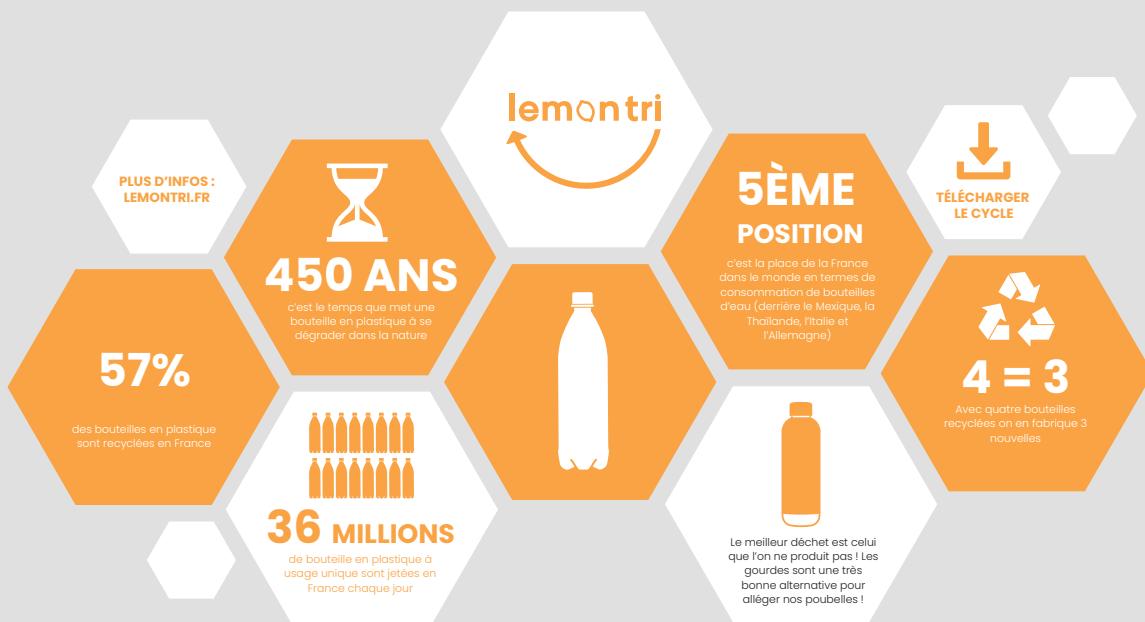


LE RECYCLAGE

DES BOUTEILLES EN PLASTIQUE

36 millions de bouteilles sont jetées par jour en France, il y a urgence à les recycler ! Le recyclage des bouteilles plastique permet de fabriquer divers objets : pulls en polaire, jouets, moquette etc.

Mais bien trier et isoler les bouteilles en plastique PET permet de favoriser un processus de recyclage en circuit dit «ferme» au terme duquel une bouteille recyclée permet la fabrication d'une nouvelle bouteille. C'est ce qu'on appelle un circuit «bottle-to-bottle» !



QUE DEVIENT MA BOUTEILLE ?



Les bouteilles sont triées à la source, soit dans les bacs de tri ou dans nos machines de consigne pour recyclage puis elles sont collectées par nos agents logistiques.

De retour à l'entrepôt, les bouteilles sont pesées, surtrierées si besoin et compactées avant d'être mises en balles en vue de leur envoi en filière de recyclage.

Les bouteilles sont ensuite lavées et broyées sous forme de paillettes.

Les paillettes de plastiques sont alors fondues pour devenir des granulés.

Ces granulés sont ensuite introduits dans des moules pour devenir des préformes : la bouteille recyclée avant qu'elle ne soit soufflée pour obtenir sa forme définitive.

EN SAVOIR +

La loi relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire (AGEC) promulguée le 10 février 2020 fixe un objectif de taux de collecte des bouteilles plastiques de boisson de 77 % en 2025 et 90 % en 2029.